

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Séance du Conseil Communautaire du 31 mai 2016

MO_31052016_01

L'an deux mille seize, le mardi 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire du Bazadais, dûment convoqué le 24 mai 2016, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Lavazan, sous la présidence d'Olivier DUBERNET.

Nombre de membres en exercice	53
Nombre de membres présents	45
Nombre de suffrages exprimés	49

Etaient présents :

Aubiac :

Bazas : Danielle BARREYRE, Jean-François BELGODERE, Jean-Bernard BONNAC, Bernard BOSSET, Joël CROS, Carole DEVELAY, Marie-Bernadette DULAU, Dominique LAMBERT, Philippe LUCBERT, Sophie METTE, Martine NAZARIAN

Bernos-Baulac : Philippe COURBE, Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL, Jean-Paul MERIC

Birac : Jean-Pierre MANSEAU

Captieux : Denis BERLAND, Jean-Luc GLEYZE

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats : Valérie GEVAERT

Cours-les-Bains : Bruno DREUMONT

Cudos : Bernard DAURIAN, Jean-Claude DUPIOL

Escaudes : Bernard TULARS

Gajac : Bruno DIONIS du SEJOUR

Gans : Claude LAFFARGUE

Giscos : Jean-Pierre CAPES

Goulade :

Grignols : Jean-Pierre BAILLE, Françoise DUPIOL-TACH, Patrick CHAMINADE

Labescau : Christian LAFARGUE

Lados : Jean-Serge LAMBROT

Lartigue : Philippe LAMOTHE

Lavazan : Jacky LAPORTE

Lerm-et-Musset : Martine LAGARDERE

Lignan-de-Bazas : Olivier DUBERNET

Marimbault : Francis STURMA

Marions : Adeline PORTET

Masseilles : Madeleine LAPEYRE

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE

Saint-Michel-de-Castelnau : Jean-Marie ZORILLA

Sauviac : Michel LOIRAT

Sendets : Eric VIGNEAU

Sigalens : Christophe DUFOURCQ

Sillas : Michel DESQUEYROUX

Absents : René CARDOIT, Michel FAVRE-BERTIN, Kathya GAILLARD, Jean-Luc LANOELLE, Morgane LE COZE, Christine LUQUEDEY, Isabelle POINTIS, Daniel SAINT-MARC

Procurations : René CARDOIT à Olivier DUBERNET, Michel FAVRE-BERTIN à Bernard BOSSET, Jean-Luc LANOELLE à Jean-François BELGODERE, Isabelle POINTIS à Danielle BARREYRE

Secrétaire de séance : Claude LAFFARGUE

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Rapporteur : Sophie METTE

Suite au dépôt en Préfecture de la Gironde d'un projet de construction d'un établissement cinématographique de cinq salles de cinéma, 1074 sièges, à l'enseigne « Grand Ecran » à proximité directe de la sortie d'autoroute située sur la commune de Langon (33), les élus de la Communauté de Communes du Bazadais désirent faire connaître leur profond désaccord quant à ce projet, qu'ils jugent dangereux pour le maintien et le développement des cinémas de proximité, tout particulièrement pour le cinéma Vog de Bazas et le cinéma de Captieux.

Par délibération en date du 25 novembre 2013, la Commune de Bazas se prononçait contre le projet d'un multiplexe de huit salles positionné de manière identique au projet actuel.

Le Conseil municipal s'est prononcé également le 30 novembre 2015 contre ce nouveau projet.

Les adhérents de l'association Bazas Culture Cinéma, réunis en assemblée générale le 1^{er} mars 2016, se sont prononcés contre ce projet de 1074 places, pour le soutien au cinéma de proximité en zone rurale et pour le maintien des emplois liés au fonctionnement et à l'animation du cinéma, soit 3 emplois (1 ETP et 2 3/4 temps).

Ce projet a été débouté par deux fois, en Commission Départementale d'Aménagement Commercial le 21 janvier 2013 puis, en Commission Nationale d'Aménagement Commercial statuant en matière cinématographique le 28 juin 2013 ; cette dernière considérant le projet comme « incompatible avec les exigences de l'article L. 212-9 du code du cinéma et de l'image animée ».

Outre la révision à la baisse du nombre de salles, le contenu de ce « nouveau » projet et son impact sur une zone d'influence cinématographique composée de cinq cinémas classés art et essai qui assurent une offre de proximité et un maillage en profondeur du territoire, ainsi que sur l'aménagement durable du territoire demeurent identiques au précédent projet.

En effet, l'implantation d'un tel établissement sur la commune de Langon, en captant le public et en concentrant les films, fragilisera l'économie de nos équipements cinématographiques actuels entraînant à terme la fermeture d'un certain nombre d'entre eux, impactant ainsi de manière irréversible la dynamique culturelle et économique de nos territoires sud-girondins, renforçant isolement et disparités sociales et provoquant une augmentation des flux routiers sur un territoire déjà fortement marqué par l'automobile.

La Communauté de Communes du Bazadais considère le maintien et le développement de l'activité du cinéma Vog de Bazas et du cinéma de Captieux comme un axe majeur du projet culturel du territoire et un outil attractif dans l'aménagement de ce territoire.

Aujourd'hui, et grâce aux efforts conjoints de l'association, de la Ville de Bazas, propriétaire de la salle, du CNC, du Département et du Conseil Régional, le cinéma Vog est labellisé « Art et Essai » et « Jeune Public », reconnu au niveau départemental et régional pour son travail de qualité. Depuis le passage à la diffusion numérique et 3D, en 2011, la fréquentation a augmenté de 4 000 entrées et s'approche des 20 000 entrées à l'heure actuelle.

En conséquence de quoi, le Conseil Communautaire décide à la majorité de ses membres ;

- ⇒ **DE SE PRONONCER** pour le soutien des cinémas de proximité en milieu rural de Bazas, Captieux, La Réole, Cadillac.
- ⇒ **D'ADOPTER** la présente motion et de la notifier à tous les partenaires intéressés et à toutes les parties prenantes du projet.

Se prononcent contre : Jean-Pierre BAILLE, Patrick CHAMINADE, Bernard DAURIAN

Abstentions : Philippe COURBE, Carole DEVELAY, Françoise DUPIOL-TACH, Jean-Serge LAMBROT, Philippe LAMOTHE, Madeleine LAPEYRE

Résultat du vote :

Votants : 49
Abstentions : 6
Pour : 40
Contre : 3

Envoyé en préfecture le 06/06/2016

Reçu en préfecture le 06/06/2016

Affiché le

SLOW

ID : 033-200043982-20160531-MO_31052016_01-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2016.

Le Président

Olivier DUBERNET

